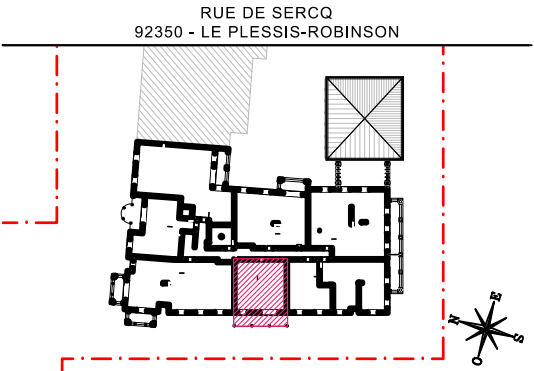
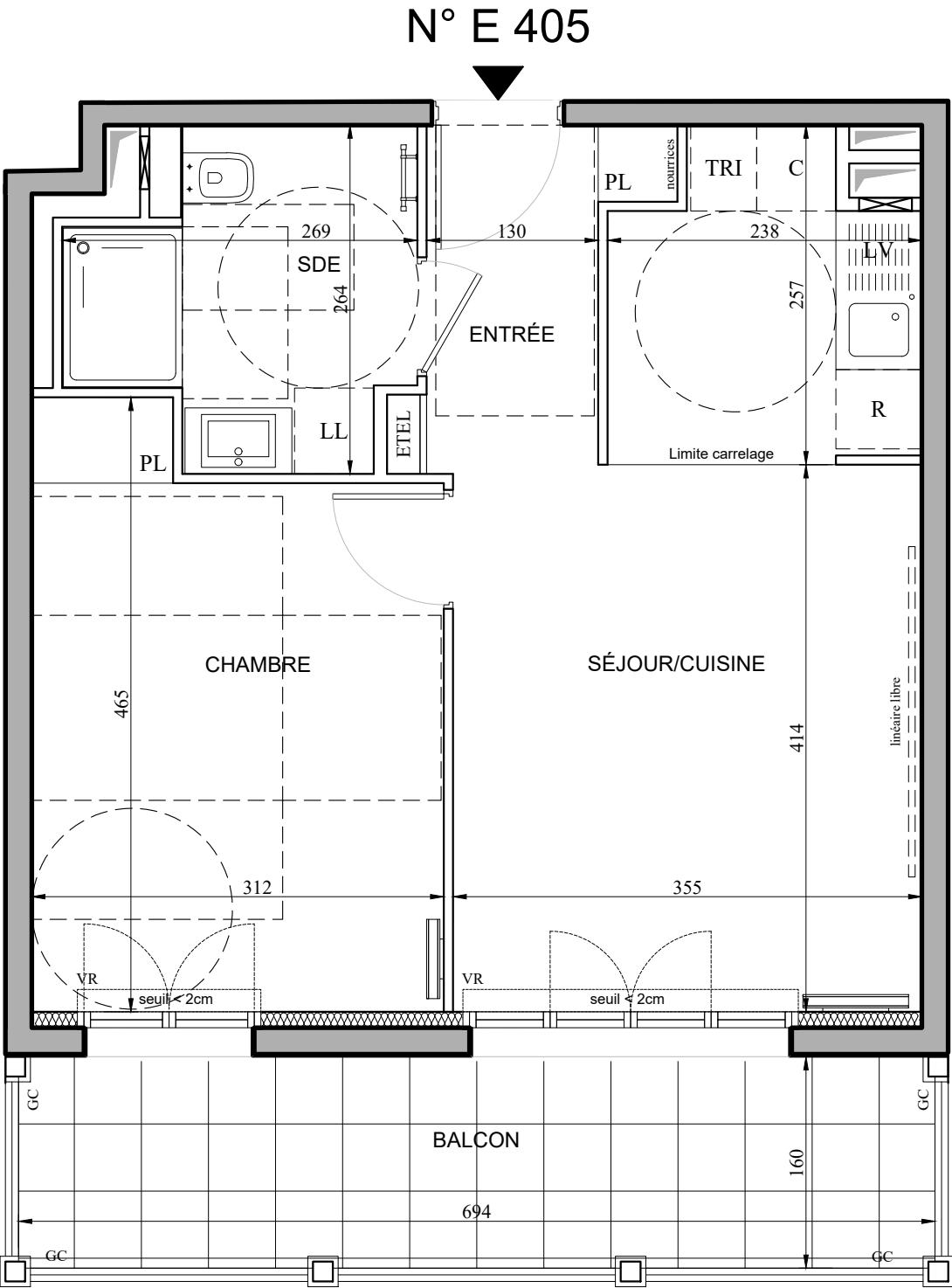


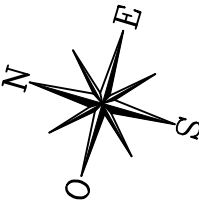


HALL E
APPARTEMENT DE 2 PIÈCES
n° E405 au 4ème étage

ENTRÉE	3,78 m²
SÉJOUR / CUISINE	19,88 m²
CHAMBRE	13,18 m²
SALLE D'EAU	5,76 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE	42.60 m²
BALCON	11,07 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	53.67 m²



LÉGENDE			
AP	allège pleine		sèche-serviette
AV	allège vitrée		radiateur
VR	volet roulant	R	réfrigérateur
GC	garde corps	LV	lave vaisselle
	soffite/faux plafond	LL	lave linge
ETEL	esp tech elec du logt	C	cuisson
PL	placard	TRI	tri sélectif
	robinet de puisage	LC	linéaire complémentaire
	retombée de poutre		
	trappe de visite		
	oeil de boeuf		fenêtre
			porte-fenêtre
			porte-fenêtre
Indice : B			
Juillet 2025			
Échelle :			



Conformément à la réglementation, ce plan est	
EVOLUTIF	PMR

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins(pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »

EMERIGE

CONSTANTIA

BREITMAN & ASSOCIÉS